



La revue pour l'histoire du CNRS

15 | 2006
CNRS et Université

L'enseignement de la préhistoire : un siècle en marge de l'Université

Arnaud Hurel



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/505>
DOI : 10.4000/histoire-cnrs.505
ISSN : 1955-2408

Éditeur

CNRS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 3 novembre 2006
ISBN : 978-2-271-06452-3
ISSN : 1298-9800

Référence électronique

Arnaud Hurel, « L'enseignement de la préhistoire : un siècle en marge de l'Université », *La revue pour l'histoire du CNRS* [En ligne], 15 | 2006, mis en ligne le 23 novembre 2008, consulté le 19 avril 2019.
URL : <http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/505> ; DOI : 10.4000/histoire-cnrs.505

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Comité pour l'histoire du CNRS

L'enseignement de la préhistoire : un siècle en marge de l'Université

Arnaud Hurel

1 La question de l'enseignement de la paléontologie est fondamentale pour l'institutionnalisation des disciplines émergentes. L'absence de cours officiels de préhistoire et de paléoanthropologie, c'est-à-dire de chaires d'Université, va longtemps obérer la pérennisation de la discipline, la normalisation des méthodes, tout comme le renouvellement des chercheurs. Jusqu'au milieu du XX^e siècle, le préhistorien a essentiellement recours à l'autoformation : lecture des périodiques et confrontation des travaux au sein des sociétés savantes ou des congrès. Néanmoins, un enseignement est très tôt dispensé par des institutions privées et quelques « niches » dans le domaine public. Ces structures ont en commun de se situer à l'écart du système académique et donc d'offrir une formation initiale ou complémentaire non reconnue par l'État et non sanctionnée par un diplôme.

er

2 Le premier centre d'enseignement est directement lié à la création de la Société d'anthropologie de Paris par le professeur de médecine Paul Broca en 1859. Dès 1867, il décide d'annexer à la Société un laboratoire d'étude destiné à l'initiation des élèves aux méthodes de recherche et à l'instruction technique. En 1868, il est rattaché à l'École des hautes études. Là, Broca y donne des leçons régulières. Le succès de l'entreprise l'amène à envisager la fondation d'une école permanente avec plusieurs chaires. Elle est créée en 1875 et s'installe, avec le soutien de la ville de Paris propriétaire des lieux et l'autorisation de la Faculté de médecine, dans l'ancien réfectoire du couvent des Cordeliers, où sont exposées les pièces du musée d'anatomie pathologique Dupuytren. Le 15 novembre 1876, s'ouvre l'enseignement sur la base d'un programme regroupé autour de six chaires dont une d'anthropologie préhistorique dirigée par l'un des pères de la préhistoire française, Gabriel de Mortillet. Le 22 mai 1889, à l'initiative du député Yves Guyot, une loi reconnaît d'utilité publique l'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques (c'est-à-dire l'École d'anthropologie). À cette date, elle comprend déjà huit chaires et, en

complément de celle d'anthropologie préhistorique, Adrien de Mortillet, qui dispensait une leçon sur le Paris de la préhistoire, prend la direction d'une chaire d'ethnographie comparée. En 1900, l'École d'anthropologie propose quinze chaires dont quatre prennent en considération l'homme fossile et les temps préhistoriques (paléontologie humaine, anthropologie préhistorique, protohistoire, technologie ethnographique).

- 3 Soutenue activement par le Parlement, le conseil municipal de Paris et le conseil général de la Seine où elle compte de nombreux relais, l'École d'anthropologie connaît, jusqu'aux années 1910, un réel succès. Les cours publics et gratuits attirent un très grand nombre d'auditeurs¹. Les étudiants étrangers sont nombreux à réclamer un certificat d'assiduité qu'ils présentent ensuite à l'appui de candidatures à des postes scientifiques dans leur pays d'origine où, bien souvent, ils fondent eux-mêmes un enseignement d'anthropologie des hommes fossiles ou actuels. Pourtant, faute de reconnaissance par l'Université, l'enseignement de l'École d'anthropologie n'obtiendra jamais la légitimité à laquelle il aurait pu prétendre. En 1937, le laboratoire est administrativement réuni à celui d'anthropologie de l'E.P.H.E. créé à Toulouse par le docteur Henri-Victor Vallois. Jusqu'en 1940, Société d'anthropologie de Paris, École et laboratoire demeurent aux Cordeliers. Mais le doyen de la Faculté de médecine décide de se réappropriier les locaux avec pour conséquence de détruire l'ensemble de structures complémentaires conçu par Broca et de disperser les collections amassées depuis son époque (squelettes d'adultes et d'enfants de populations actuelles et fossiles, squelettes de primates, moulages, cerveaux, instrumentation scientifique).
- 4 À partir de 1890, la ville de Paris se lance dans un vaste projet d'université municipale. En 1892, en raison du succès remporté par celle-ci et des liens idéologiques qui unissent le conseil municipal à la Société d'anthropologie de Paris, un « cours d'enseignement populaire supérieur » d'anthropologie est confié à René Verneau, alors assistant au Muséum national d'histoire naturelle, en complément de celui de Georges Pouchet. Jusqu'en 1898, il y fait la part belle à la paléontologie humaine.



- 5 Le professeur René Verneau (1852-1938). © Fondation Institut de paléontologie humaine.
- 6 Dès la première année, il aborde la question générale de l'ancienneté de l'homme, puis les années suivantes des thèmes comme le transformisme, les « Races préhistoriques sauvages et modernes » ou un « Parallèle embryologique, anatomique, intellectuel de

l'homme et des mammifères ». La création à Paris, en 1910, de l'Institut de paléontologie humaine-Fondation Prince Albert I^{er} de Monaco s'inscrit dans la volonté de conforter les travaux des chercheurs patronnés par son fondateur et de susciter une nouvelle génération de préhistoriens. Retardés par la Première guerre mondiale, les cours débutent officiellement en 1922. Jusqu'à la Seconde guerre mondiale, l'enseignement de l'abbé Henri Breuil, de Verneau et Raymond Vaufrey, en complément des conférences publiques, attire chaque année en moyenne une vingtaine d'étudiants, essentiellement étrangers. Ces derniers, comme Pei Wen Chung ou Dorothy Garrod, vont devenir ensuite des chefs de file des études préhistoriques.



- 7 L'abbé Henri Breuil (1877-1961) et son élève Pei Wen Chung (1904-1982) lors des fouilles de Saccopastore (Rome) en avril 1936. © Instituto Italiano de Paleontologia Humana.
- 8 À l'École du Louvre, la préhistoire trouve une petite place. Le 8 décembre 1882, Alexandre Bertrand, conservateur du Musée des antiquités nationales, prononce la leçon d'ouverture de son cours d'archéologie nationale, premier enseignement de ce type dans un établissement public. Bertrand entend faire de « l'archéologue un auxiliaire de l'historien » y compris par la formation pratique au « métier d'archéologue », cinq leçons seront données à cet effet dans les ateliers du Musée des antiquités nationales. Son enseignement intègre les époques les plus reculées dont celle de « l'homme tertiaire et l'homme quaternaire en Gaule ». À partir de 1890, c'est Salomon Reinach qui le supplée puis lui succède en conservant une approche intégrant la préhistoire.
- 9 Au Muséum national d'histoire naturelle, la question de l'enseignement est complexe car sa caractéristique est la « liberté absolue », qui est sans doute la raison pour laquelle « il a été le berceau de tant de sciences et qu'il a été le premier asile officiel de l'Anthropologie. »² Le problème récurrent de cet établissement réside dans sa nature même, à la fois musée et centre de recherche. Sa légitimité comme lieu d'enseignement est sans cesse remise en cause et la Sorbonne est la première à lui dénier ce rôle, y voyant une concurrence inutile. *A contrario*, des domaines scientifiques comme l'anthropologie ou la préhistoire, où l'Université est totalement absente, lui sont moins contestés. En 1855, Armand de Quatrefages transforme la chaire d'Anatomie et histoire naturelle de l'homme en chaire d'anthropologie. Il y aborde à la fois les hommes actuels et les hommes fossiles. L'influence de ses cours, qui complètent les travaux pratiques du laboratoire Broca, est très grande. Les deux établissements offrent un ensemble cohérent qui aurait pu être celui d'une chaire d'anthropologie de la Faculté des sciences³, si celle-ci avait accepté un tel enseignement, car le Muséum ne peut alors délivrer aucun diplôme et octroie seulement des certificats d'assiduité aux étudiants. En 1937, à la demande de Paul Rivet qui crée le Musée de l'Homme, la chaire prend le titre de chaire d'Ethnologie des Hommes actuels et des Hommes fossiles et se rapproche de l'Institut d'ethnologie de l'université de Paris fondé en 1925 à l'instigation de Rivet, Lucien Lévy-Bruhl et Marcel Mauss. Cet institut ne se consacre que marginalement aux questions anthropologiques du passé et du présent, au sens anatomique du terme, mais la préhistoire y trouve une petite place puisque Breuil y donne des cours dès 1927-1928. Puis, en liaison avec la chaire du Muséum, l'institut prépare les étudiants à un certificat de licence d'ethnologie qui

comporte quelques heures d'enseignement dédiées à la géologie des temps quaternaires (Antonin Lanquine) et à la préhistoire (André Vayson de Pradenne).



- 10 La « salle Breuil » d'ethnographie préhistorique de l'Institut de paléontologie humaine. © Fondation Institut de paléontologie humaine.
- 11 Au Collège de France, Camille Jullian, titulaire de la chaire d'Histoire et d'Antiquités nationales à partir de 1905, n'hésite pas à ouvrir son enseignement au Paléolithique. Sa leçon d'ouverture de l'année 1907 est même un vibrant « Plaidoyer pour la Préhistoire ». En 1929, une chaire de préhistoire est créée pour Breuil. Mais, de par la nature même de l'institution, cette reconnaissance se place en marge en raison d'un principe de division du travail entre le Collège de France et l'Université : « D'un côté de la rue Saint-Jacques, on 'fait la science', de l'autre côté, on s'applique à enseigner la 'science faite' »⁴. Le Collège de France abrite en quelque sorte « la contestation culturelle », les singularités scientifiques que l'Université se refuse parfois à accepter. De même, comme le fera remarquer Vaufray, « Les chaires du Collège de France sont essentiellement attachées à un homme, dont elles consacrent le passé et assurent l'avenir. Lorsque cet homme disparaît tout est remis en question. »⁵ Effectivement, la chaire de Breuil n'est pas reconduite en 1947 lorsqu'il est atteint par la limite d'âge. De plus, sa consécration personnelle ne peut faire oublier qu'en 1929 l'Allemagne comptait alors douze chaires ou instituts universitaires d'anthropologie, plus d'autres consacrés à l'ethnologie ou à la préhistoire.



- 12 Émile Cartailhac (1845-1921). © Fondation Institut de paléontologie humaine.
- 13 Malgré les appels récurrents à la création d'enseignements universitaires de préhistoire ou de paléoanthropologie, lancés par les chercheurs et les sociétés savantes, ces domaines sont restés très longtemps marginaux, à l'écart des cursus officiels⁶ et ne reposant que sur le dévouement des titulaires des rares cours⁷. C'est à la faculté des sciences de Toulouse, qu'en 1883 Émile Cartailhac, juriste devenu l'un des plus actifs défenseurs de l'archéologie préhistorique, débute sa première leçon d'anthropologie et d'« histoire naturelle de l'homme »⁸. Il ne s'agit que d'un cours libre soumis à l'autorisation annuelle du ministre. Dès 1884-1885, la réussite est acquise puisque l'amphithéâtre est à chaque fois plein.

L'enseignement est interrompu à la fin de l'année 1888 et reprend en 1893, cette fois à la Faculté des lettres. En janvier 1907, il est transformé en cours complémentaire, c'est-à-dire officiel, d'archéologie préhistorique par le doyen de la Faculté des lettres avec une petite indemnité de 1 000 francs « à laquelle le Ministère refusa de participer »⁹ 12. En 1921, celui-ci prend la forme d'un certificat d'archéologie préhistorique de licence, délivré sous l'autorité d'un universitaire (le titulaire de la chaire d'histoire ancienne), avec pour heureuse conséquence de faire bénéficier Cartailhac d'une rétribution en l'assimilant aux « chargés de cours avec indemnité »¹⁰. À Lyon en 1869, c'est Broca qui avait fait remarquer, lors de l'inauguration de la galerie des sciences anthropologiques du Muséum d'histoire naturelle, que « les dépenses pour un musée ne sont pas justifiées, si à côté des collections il n'y a pas des laboratoires ; songez à créer des cours ! »¹¹. Suivant son conseil, le géologue Ernest Chantre organise un cycle de conférences au sein du Muséum puis, aidé par la municipalité, crée un laboratoire de recherche équipé en collections et équipements grâce à des subventions de l'A.F.A.S. C'est à partir de 1881, qu'il ouvre un cours complémentaire d'anthropologie à la Faculté des sciences dont les travaux pratiques se déroulent au Muséum. L'enseignement n'est pas exclusivement dédié à la paléontologie humaine. Il s'inscrit dans une anthropologie physique et culturelle intégrant passé et présent. En 1909, le cours change d'intitulé, anthropologie et paléontologie humaine, puis est rattaché, en 1920, aux enseignements de la chaire de géologie et devient obligatoire pour les candidats au certificat de géologie¹².

- 14 Quelle que soit la formation qu'il décide de suivre, l'étudiant attiré par la préhistoire demeure confronté et soumis au principe de monopole de la collation des grades qui appartient à l'État. Seules les facultés peuvent délivrer diplômes et grades nationaux mais, jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale, aucune n'en confère en préhistoire. Il est néanmoins possible de soutenir une thèse de doctorat ès sciences ou ès lettres sur un sujet portant sur la préhistoire. C'est ce qu'ont fait Vaufrey, en 1929, avec sa thèse ès sciences sur les Éléphants nains des îles méditerranéennes et la question des isthmes pléistocènes et Françoise Henry, en 1932, avec sa thèse complémentaire ès lettres sur les tumulus de la Côte-d'Or. Les doctorats de troisième cycle sont quant à eux des diplômes de l'université qui les délivre et pour lesquels aucun grade n'est exigé. Les candidats produisent leurs titres et la liste de leurs travaux scientifiques, un mémoire scientifique original et la faculté en apprécie la valeur. C'est le choix que vont faire quelques préhistoriens comme par exemple Emmanuel Passemard (« Les stations paléolithiques au pays basque et leurs relations avec les terrasses d'alluvions ») ou Pei Wen Chung (« Le rôle des phénomènes naturels dans l'éclatement et le façonnement des roches dures utilisées par l'homme préhistorique »).
- 15 À la Libération, l'enseignement de la préhistoire en tant que tel n'existe que dans cinq facultés (Toulouse, Montpellier, Lyon, Rennes et Paris)¹³ mais, en l'absence de chaire spécifique, il y est rattaché à d'autres disciplines. Ce n'est que le 4 décembre 1948 que la première thèse d'État ès lettres sur des sujets purement préhistoriques (« Les Civilisations Campigniennes en France occidentale » et « Le peuplement préhistorique. Ses étapes entre Loire et Seine ») est soutenue par Louis-René Nougier et c'est en juin 1949 qu'une maîtrise de conférences d'archéologie préhistorique est créée pour lui à la faculté des lettres de Toulouse, qui deviendra une chaire en 1955 par transformation de celle de Portugais vacante.
- 16 Jusqu'à cette date, se pose la question de l'absence de débouchés professionnels pour les jeunes préhistoriens. En 1933, Vaufrey faisait le constat qu'il n'existe que « deux places

officielles pour les préhistoriens » (les conservateurs du Musée des antiquités nationales), étant entendu que leur enseignement ne porte que marginalement sur le paléolithique, et qu'en ce qui concerne les titulaires des cours de Lyon et Toulouse « chacun sait que leur situation ne saurait, à elle seule, leur permettre de vivre. Si les mots ont un sens, on ne saurait donc les considérer comme des professionnels. »¹⁴ C'est dans ce domaine que le CNRS va jouer un rôle capital.

- 17 En 1941, la loi Carcopino introduit la première réglementation des fouilles. Elle s'accompagne de la réorganisation du CNRS et de la création de la commission des « Fouilles archéologiques en France et à l'étranger ». Ce progrès sensible est parachevé, en 1942, par la mise en place d'un véritable service archéologique par circonscriptions confié au CNRS. L'ensemble de ces réformes donne une existence institutionnelle à la préhistoire et fait du CNRS l'animateur de ce nouveau dispositif¹⁵ puisque, jusqu'en 1945, il est l'intermédiaire essentiel de l'action publique en archéologie préhistorique par son pouvoir de contrôle et d'autorisation des fouilles. À cette date, en même temps qu'il abandonne ces fonctions aux ministères de la Culture et des Affaires étrangères, il devient le principal employeur des préhistoriens et un soutien déterminant aux chercheurs individuels et aux premières équipes des universités¹⁶.

NOTES

1. 181 500 auditeurs pour un total de 2 939 leçons entre 1877 et 1896. Salmon P. « L'École d'anthropologie de Paris (1875-1896) », *Revue mensuelle de l'École d'anthropologie de Paris*, 1896, p. 24-25. Même éventuellement surévalués à dessein, ces chiffres forment un indicateur intéressant rapporté aux effectifs des facultés parisiennes à la même période.
2. Perrier E. « Toast à l'occasion du cinquantenaire de la Société d'anthropologie de Paris », *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 1909, p. 417-420.
3. Anthony R. « L'anthropologie : sa définition, son enseignement ». *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 1926-1927, t. 7-8, p. 241.
4. Charles-Victor Langlois cité par Gérard A. « L'enseignement supérieur de l'histoire en France de 1800 à 1914 » in Amalvi C. (dir.) *Les lieux de l'histoire*. Paris : Armand Colin, 2005. p. 245.
5. Vaufray R. « L'organisation des recherches et des études préhistoriques en France », *La Revue scientifique*, octobre 1941, n°10, p. 483-518.
6. À partir de 1896, les étudiants qui se destinent à l'enseignement et au doctorat doivent obtenir une licence constituée de trois certificats d'études supérieures, chacun sanctionnant un enseignement magistral présentant un certain nombre de leçons, conférences et travaux pratiques.
7. Ne sont pas évoqués ci-après les cours d'Hippolyte Müller à Grenoble. Jospin J.-P., Bouzom A. (dir.). *Aux origines de la Préhistoire alpine : Hippolyte Müller (1865-1933)*. Grenoble : Musée Dauphinois, 2004. 103 p.
8. Cartailhac donne également un peu partout, en France et à l'étranger, de nombreuses conférences publiques de vulgarisation qui connaissent un très grand succès.

9. Reinach S. « Édouard-Philippe Émile Cartailhac (18 février 1845-25 novembre 1921) », *Revue archéologique*, 1922, série 5, t. 15, p. 158.
 10. Ce cours aura ensuite comme titulaires le comte Henri Bégouën (cours et conférences) puis Louis Méroc (cours et travaux pratiques).
 11. « L'enseignement de l'anthropologie dans l'université de France ». *Matériaux pour l'histoire naturelle de l'homme*, 1881, t. 12, p. 101-102.
 12. En 1944, cet enseignement est complété par un cours d'ethnologie d'André Leroi-Gourhan qui intègre la préhistoire et est sanctionné par un certificat de licence. D'autres universités de province ont ensuite dispensé des enseignements de préhistoire : Poitiers (Institut de Préhistoire de Étienne Patte), Montpellier (cours libre de Maurice Louis), Rennes (cours de l'Institut de géologie).
 13. Dans les autres, nombre de professeurs de géologie intègrent quelques éléments de préhistoire dans leurs cours sur le Quaternaire.
 14. *L'Anthropologie*, 1933, t. 43, p. 638.
 15. Picard J.-F. *La République des savants. La Recherche française et le C.N.R.S.* Paris : Flammarion, 1990. p. 198.
 16. Dès 1947, le CNRS apporte son aide aux laboratoires de l'Institut de paléontologie humaine et à des initiatives nouvelles comme en particulier celles de Leroi-Gourhan à travers son « École de fouilles » et le Centre de formation (puis de documentation) et de recherches préhistoriques. Soulier P. « André Leroi-Gourhan 25 août 1911-19 février 1986 », *La Revue pour l'histoire du CNRS*, n°8, 2003, p. 54-63.
-

RÉSUMÉS

Il est malaisé voire impossible de définir une date de fondation des études préhistoriques. Certains penchent pour les premiers travaux de Paul Tournal dans les grottes du Sud-Ouest (1826) ; d'autres pour la reconnaissance officielle des études de Jacques Boucher de Perthes dans la Somme affirmant la contemporanéité de l'homme avec des espèces animales fossiles (1859). Quoi qu'il en soit, c'est seulement dans la seconde moitié du XX^e siècle que ces recherches obtiennent le rang académique auquel elles pouvaient prétendre. La réorganisation du CNRS permet le recrutement de jeunes chercheurs et les premières thèses d'État sont soutenues dans les universités.

The date of foundation of the prehistorical studies in France is controversial. Some see it with the work done by Paul Tournal in the caverns of the south-west of France (1826). Others prefer to remember Jacques Boucher de Perthes' research in the Somme (north of France) that affirmed the simultaneity of man with animal fossil species. It is only in the second half of the XXth century that these researches have access to the academic rank that they deserved. The reorganization of the CNRS allows the recruitment of young researchers and the first thesis are defended in universities.

AUTEUR

ARNAUD HUREL

Arnaud Hurel est historien au département de préhistoire du Muséum national d'histoire naturelle (Institut de paléontologie humaine).